



Le Pôle métropolitain confirme son engagement pour le covoiturage

Le Pôle métropolitain propose des incitations en faveur du covoiturage sur le périmètre du Genevois français. En s'associant avec BlaBlaCar Daily et Klaxit, le Pôle métropolitain du Genevois français confirme son engagement pour diminuer le nombre de véhicules sur les routes et accentuer le covoiturage domicile-travail, qui est l'une des solutions concrètes pour réduire les émissions de CO² et répondre aux enjeux de déplacements dans notre agglomération transfrontalière.

Les enjeux de développement du covoiturage.

Aujourd'hui, pour les déplacements du quotidien, en particulier dans le cadre des trajets domicile-travail, le covoiturage représente 5% des déplacements. En augmentant le nombre de passagers par véhicule de seulement 15% (soit passer de 120 personnes à 140 personnes transportées pour 100 véhicules), cela permettrait d'éviter chaque jour 70 000 véhicules sur les routes du Genevois français. Le covoiturage représente ainsi une solution de mobilité à la fois écologique, conviviale et efficace lors des déplacements quotidiens, complémentaire à l'offre de transport publics du territoire.

Des actions concrètes en faveur du covoiturage portées par le Pôle métropolitain et ses partenaires.

Depuis 2019, le Pôle métropolitain du Genevois français a repris la gestion du service covoiturage-leman.org, la plateforme regroupant toutes les offres du covoiturage du bassin lémanique ainsi que les groupes Facebook du territoire, facilitant ainsi la mise en relation conducteurs et passagers souhaitant covoiturer. De nouvelles aires de stationnement et de covoiturage, gratuites pour certaines, ont également été créées par les collectivités membres sur l'ensemble du Genevois français pour faciliter la prise en charge et la dépose des covoitureurs. Pour favoriser la pratique du covoiturage au quotidien, le Pôle métropolitain travaille avec ses partenaires **Klaxit** et **BlaBlaCar Daily** (initialement Blablalines) pour franchir le pas grâce à des incitations financières pour tous les covoitages effectués dans le Genevois français.

Des solutions plus spécifiques sont aussi mises en place pour répondre aux besoins en mobilité des habitants. Ainsi, le **réseau Hé!Léman** permet aux usagers de covoiturer facilement et sans réservation sur leurs trajets quotidiens de courte distance, grâce à un système de bornes installées le long d'axes stratégiques. Dès le 17 juin, une deuxième ligne Hé!Léman Faucigny viendra compléter celle de Valleiry-Bernex. Vous pouvez dès à présent retrouver sur le site covoiturage-leman.org toutes les informations pratiques, ou par l'application mobile Hé!Léman (sur les stores Android et Apple) spécifique au covoiturage dans l'entrée de la vallée de l'Arve.

Contact presse

Louise FLATTET

Tél. : +33 (0)6 37 00 82 27

communication@genevoisfrancais.org

[genevoisfrancais.org](https://www.genevoisfrancais.org)



Un premier bilan des campagnes d'incitation au covoiturage.

Au regard des chiffres communiqués par les deux opérateurs de covoiturage Klaxit et Blablacar Daily, le succès de l'opération est sans appel. En effet, Blablacar Daily enregistre une augmentation de 2 000 membres, passant de 23 000 à 25 000 membres sur le Genevois français entre mars et mai, soit une augmentation de 10 %. Depuis le début de la campagne d'incitation « Je Covoit' », menée en partenariat avec ATMB, Klaxit a vu son nombre d'inscrits augmenter de 45% sur la même période, passant de 1 400 à près de 2 000 membres inscrits dans le Genevois français. Les plateformes ont ainsi enregistré **un doublement du nombre de covoiturage sur le territoire du Genevois français**, passant de 1 000 covoiturages effectués au mois de janvier 2021 à 2 000 covoiturages réalisés durant le mois de mars 2021, aussi bien en Haute-Savoie que dans le département de l'Ain.

Enfin, si Genève est largement plébiscité dans le cadre du covoiturage (30 % des inscrits sur Blablacar Daily ont renseigné Genève comme lieu de travail), les zones d'activités telles qu'ArchParc, la ZIMEYSA ou la zone d'activités économiques des Jourdiés (Saint-Pierre-en-Faucigny) sont également des destinations très prisées, témoignant ainsi de l'attractivité et du dynamisme de ces zones d'emplois ainsi que des bonnes pratiques adoptées par les salariés dans le cadre de leurs déplacements domicile-travail. Depuis la mise en place de ces offres, les indemnités reversées aux conducteurs et le montant de la prise en charge des covoiturages s'élève à une moyenne d'environ 20 euros par personne et par mois (plafond actuellement fixé à 120 euros par personne et par mois).

« En passant d'un taux de remplissage de 1,2 personnes à 1,4 personnes par véhicules, l'impact d'une telle action équivaut à la suppression de 70 000 voitures chaque jour sur les routes du Genevois français. Ces données sont encourageantes pour la pratique des mobilités partagées et durables à l'échelle du territoire. Le covoiturage n'est donc pas un gadget ou un objet anecdotique dans le paysage de la mobilité, mais au contraire, il s'agit d'une solution concrète qu'il convient d'encourager en complément des transports en communs et des modes actifs (vélo, marche à pied). Le succès des actions menées relève d'un effort commun de la part du Pôle métropolitain, Blablacar Daily, Klaxit, ATMB, et de l'ensemble des collectivités et partenaires engagés en faveur du covoiturage sur le Genevois français. » souligne Christian Dupessey, Président du Pôle métropolitain du Genevois français.

Ces offres sont toujours disponibles pour tous les covoiturages effectués sur le périmètre du Genevois français. Retrouvez toutes les informations utiles pour vos covoiturages spontanés ou quotidiens sur le site covoiturage-leman.org !

Contact presse

Louise FLATTET

Tél. : +33 (0)6 37 00 82 27

communication@genevoisfrancais.org

genevoisfrancais.org